



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

coopération culturelle

Question écrite n° 48842

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères, chargée des Français de l'étranger, sur le réseau culturel de la France à l'étranger. Le Comité d'évaluation et de contrôle de l'Assemblée nationale a rendu à la fin de l'année 2013 un rapport d'évaluation des politiques menées au titre de ce réseau. Les auteurs du rapport rappellent la position historiquement pionnière de la France en matière de rayonnement explique qu'elle soit aujourd'hui dotée d'un réseau culturel extérieur qui se singularise par sa richesse et sa complexité. Selon les rapporteurs, s'il demeure aujourd'hui encore le réseau culturel le plus étendu au monde, il doit désormais faire face à de nouveaux défis, dans un contexte de contrainte budgétaire et de concurrence accrue des puissances étrangères. Les auteurs de ce rapport estiment que, pour être en mesure de mener une politique d'influence à même de faire entendre sa voix dans le monde, la France doit donc adapter ce réseau aux réalités contemporaines. Ils suggèrent dans cette perspective de moderniser et mieux exploiter les outils numériques. Les rapporteurs proposent ainsi de développer une stratégie interministérielle d'influence numérique à partir de l'analyse des atouts et des faiblesses actuelles de la France dans ce domaine. Il lui demande si le Gouvernement entend donner une suite concrète à cette suggestion.

Texte de la réponse

Les enjeux du numérique constituent un sujet prioritaire pour l'action du ministère des affaires étrangères et du développement international dans chacune de ses dimensions (économique, culturelle, protection des données, cyber sécurité, communication, etc.) Un groupe de travail présidé par le Secrétaire général du MAEDI, réunissant différents départements ministériels (ministère de la culture et de la communication, secrétariat d'Etat en charge de l'économie numérique, ministère de l'intérieur...) et d'autres acteurs, se réunit régulièrement afin d'élaborer des positions pour tous les enjeux que pose le numérique au plan international. Par ailleurs, le MAEDI va se doter d'une stratégie ministérielle pour le numérique, qui s'inscrira dans le cadre de la stratégie du gouvernement (feuille de route du numérique).

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Français établis hors de France (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48842

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Français de l'étranger

Ministère attributaire : Commerce extérieur, tourisme et Français de l'étranger

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 février 2014](#), page 989

Réponse publiée au JO le : [8 juillet 2014](#), page 5852